

de Mercadisa
État de la Chapelle publique de la paroisse de Lambert

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a) M. L. de Vicoire	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) M ^{me} V ^{re} Auguste de Jacome, nie Conseil	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d) 11 juil 1872 comme chapelle privée, en vertu d'un intelt pontifical, du 19 mars 1872, visé par M ^{gr} Nouet, le 27 mars 1872, et comme chapelle semi-publique en vertu d'un intelt pontifical du 3 mars 1876, visé par M ^{gr} Erèche, mais reconnu par le visa donné deux demandes subséquentes, concernant la même, le 11 novembre 1904, et le 17 janvier 1902.			
e) ou en service de temps immémorial.	e) Or y célèbre la messe, une fois par semaine, à l'occasion des Processions.			
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f) Or y célèbre la messe, une fois par semaine, à l'occasion des Processions.			
g) — ou chaque mois.	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h) Les messes privées y sont dites au moins 2 fois par semaine par un prêtre absolument indépendant du Recteur de la paroisse.			
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i) On y donne le Salut de la Bénédiction du S. Sacrement, sur un tableau approuvé par M ^{gr} Duboulay, le 27 septembre 1902.			
j) Y fait-on le catéchisme	j) Or n'y fait pas le catéchisme.	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	k) La distance est de deux kilomètres de l'église paroissiale.			
l) État des chemins	l) Chemins très praticables.	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) 80 personnes.	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) 80 personnes.	n)	n)	n)

Observations particulières.



Lambert, le 18 mai 1903.

mon très cher ami,

Voici les renseignements attendus
à l'Évêché au sujet de
la chapelle de Heralise,
située en ma paroisse et appartenant
à M^{me} V^{ne} de Jumeau. Je me
permets par la même occasion de
solliciter un assez nombreux
d'honoraires et menues, selon la
même vie paroissiale. Les paroisses voisines :
Blouzané, Blouzanville, Blouzanne,
Blouzan, Lamprant, St Pierre, Villers-
et insistent pour leur propre habitude.
Je ne puis plus être invité à dire la messe
au château depuis l'emploi d'un
curé d'Église qui, d'après le Statut
Sociétés, avait le méfaisant un
visite possible, se montent autres avec
offices paroissiaux et mes prières en
Célestes : ont une situation qui dure depuis

10 mois arrivés.

En tout seront arrivés

J. B. Gouin

R. de Hambourg